

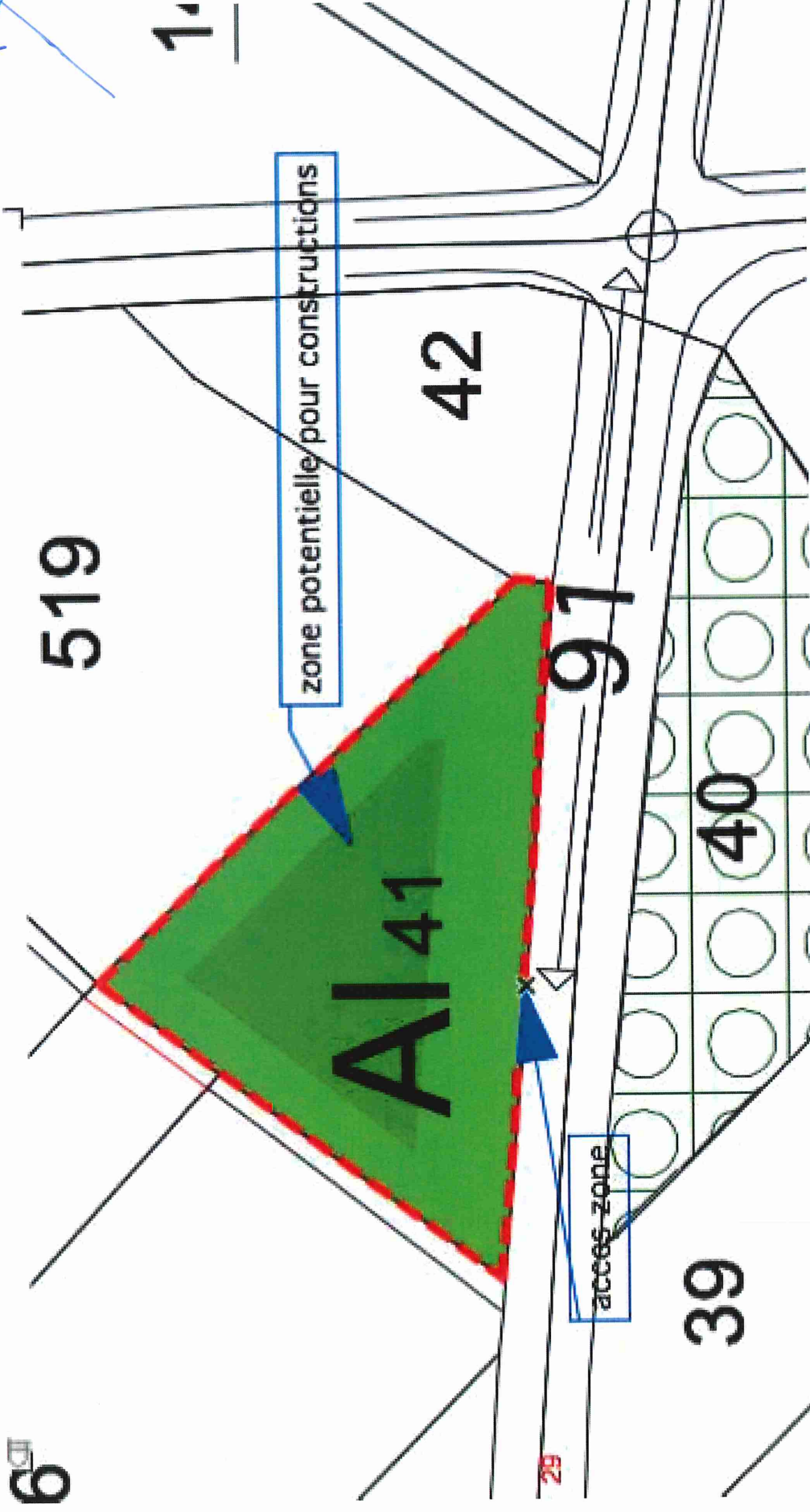
Orientation d'aménagement et de programmation

140

2) Zone proche du carrefour de la D1 et D29 ancien lieu festif ou se déroulait la fête du Grès et d'autres animations à renommée locale.

L'objectif étant de permettre ou développer une activité de loisirs-tourisme ou restauration ou diversification économique Elle est repérée aux plans par le sigle NI.

6



ANNEXE A 1
30/11/2023
DEU BEAUFORT DE
MAIRIE
31400 Haute

Zone AU1 et AU2 en comblement d'urbanisation 4

densité minimale 10 logts par ha en AU1 et en AU2

Zone AU1 et AU2 en comblement d'urbanisation 4

Le projet de la zone AU1 et son prolongement AU2 est d'homogénéiser le bâti à proximité du lotissement. ☐

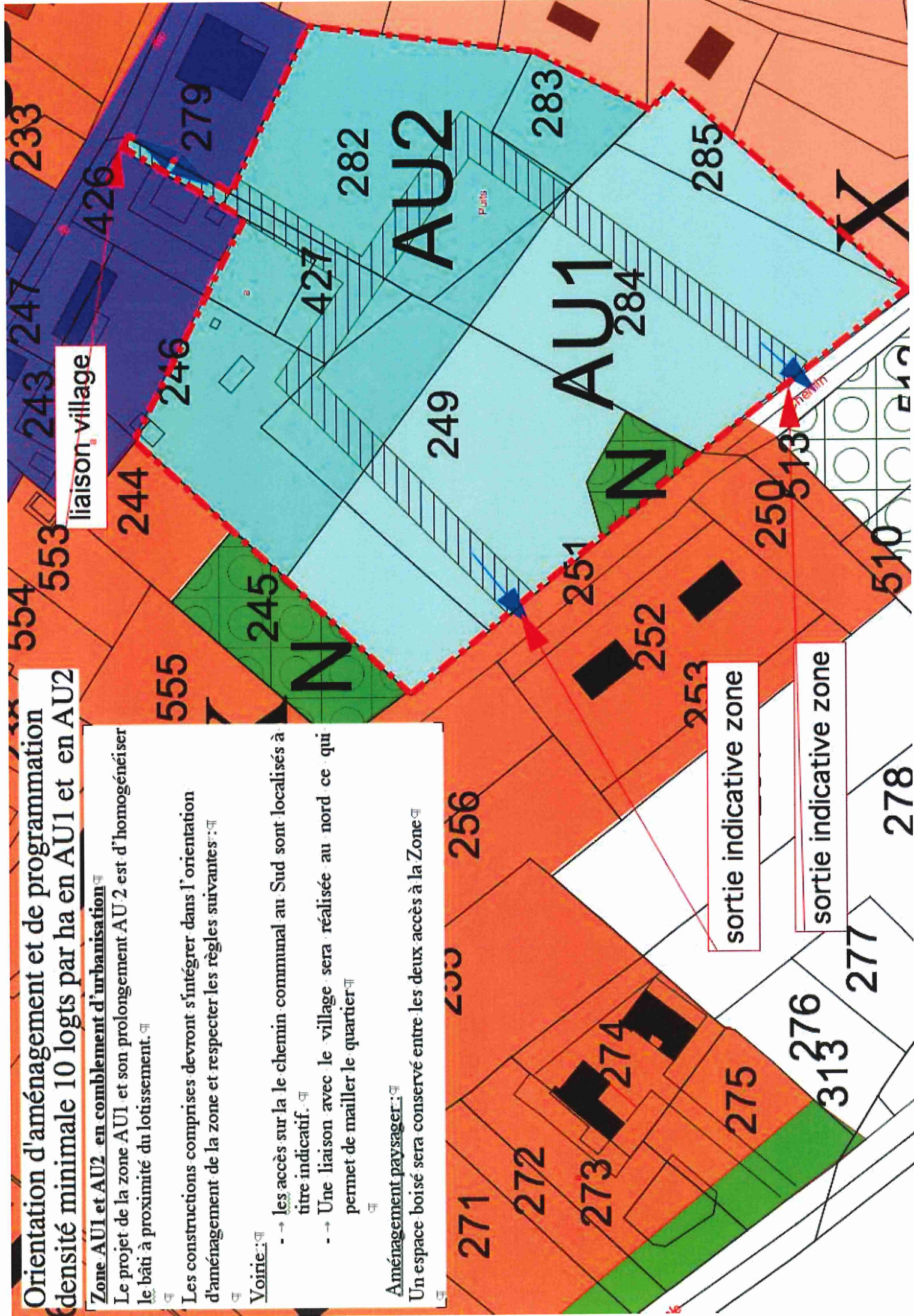
Les constructions comprises devront s'intégrer dans l'orientation d'aménagement de la zone et respecter les règles suivantes: 4

Voirie: 4

- → les accès sur la le chemin communal au Sud sont localisés à titre indicatif. ¶
- → Une liaison avec le village sera réalisée au nord ce qui permet de mailer le quartier ¶

Aménagement paysager: 4

Un espace boisé sera conservé entre les deux accès à la Zone d'habitat.



Orientation d'aménagement et de programmation densité minimale 10 logts par ha

Zone AU2 en prolongement du projet de la place publique

La zone AU2 n'est pas constructible dans la carte communale.

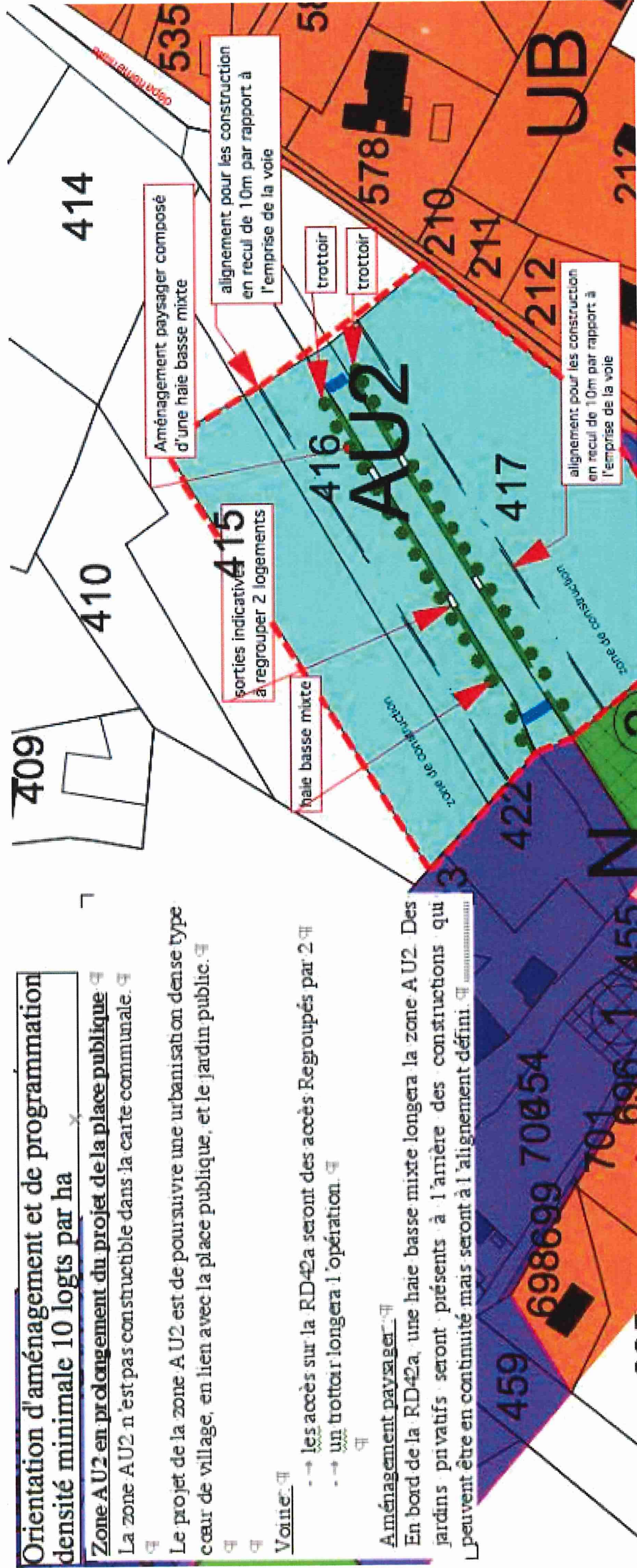
Le projet de la zone AU2 est de poursuivre une urbanisation dense type cœur de village, en lien avec la place publique, et le jardin public.

Voie

- > les accès sur la RD42a seront des accès Regroupés par 2
- > un trottoir longera l'opération.

Aménagement paysager

En bord de la RD42a, une haie basse mixte longera la zone AU2. Des jardins privés seront présents à l'arrière des constructions qui peuvent être en continuité mais seront à l'alignement défini.



Orientation d'aménagement et de programmation densité minimale 10 logts par ha

Zone UAa aménagement en prolongement de l'espace public

La zone UAa est actuellement une dent creuse dans la carte communale.

Le projet de la zone UAa est d'occuper cet espace.

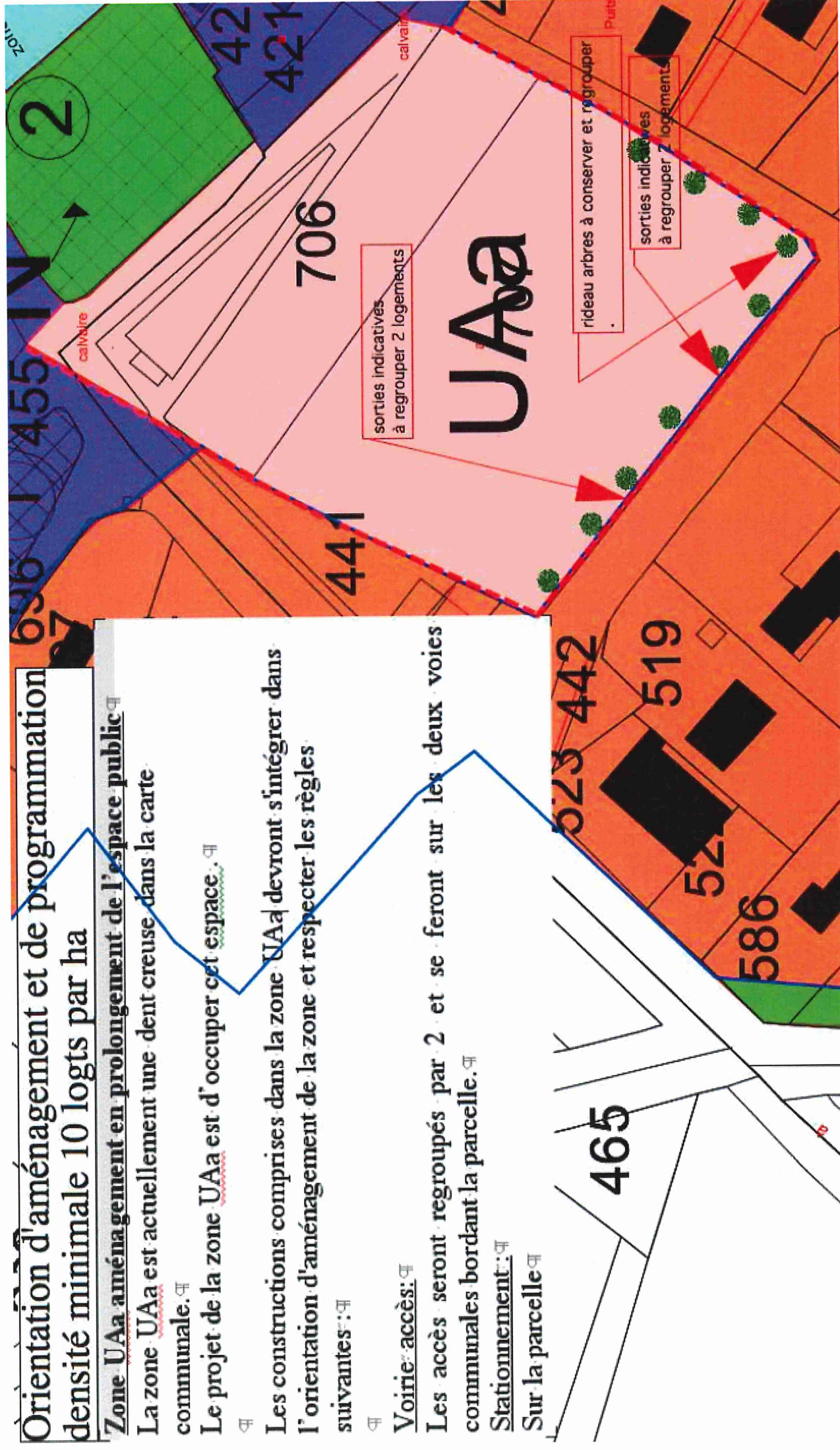
Les constructions comprises dans la zone UAa devront s'intégrer dans l'orientation d'aménagement de la zone et respecter les règles suivantes :

Voirie accès :

Les accès seront regroupés par 2 et se feront sur les deux voies communales bordant la parcelle.

Stationnement :

Sur la parcelle

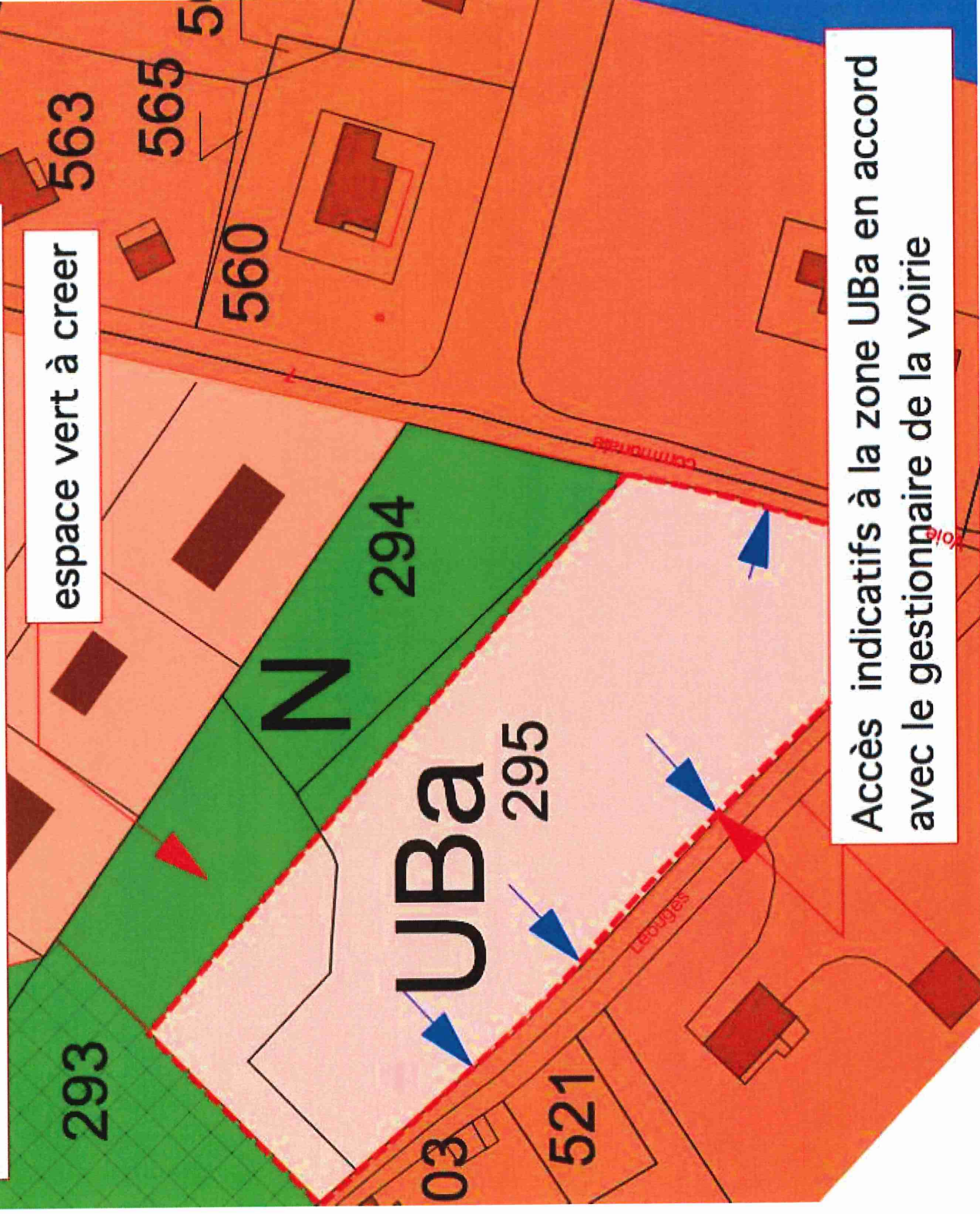


Orientation d'aménagement et de programmation
densité minimale 10 logts par ha

Un espace vert est à créer en transition du lotissement

espace vert à créer

Accès indicatifs à la zone UBa en accord
avec le gestionnaire de la voirie



Orientation d'aménagement et de programmation

Au bas du village

autour d'un plan d'eau la commune a un projet de créer des équipements de loisirs dans la zone définie graphiquement avec un accès sur la voie communale.

333
334

Sorèze

Route 141

335

accès zone

Nzn

Ni

336

448

42

Buisseau

Buisseau

Voie

zone potentielle pour constructions